



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

04 Mars 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 04 Mars 2019

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BRE N° 2019-206	04.03.2019	Arrêté préfectoral conférant l'honorariat à monsieur Alain-Bernard BOULANGER.	3

CABINET DU PREFET

Arrêté préfectoral Cabinet/BRE n° 2019-206 du 4 mars 2019 conférant l'honorariat à monsieur Alain-Bernard BOULANGER.

LE PREFET DES HAUTS DE SEINE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-35,

Vu la demande d'honorariat formulée par monsieur Alain-Bernard BOULANGER, ancien maire de VILLENEUVE-LA-GARENNE,

Considérant la durée des mandats exercés par monsieur Alain-Bernard BOULANGER au sein du conseil municipal de Villeneuve-la-Garenne en qualité de premier adjoint au maire de 1977 à 1999, et de maire de 1999 à 2019,

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

ARTICLE 1er : L'honorariat est conféré à monsieur Alain-Bernard BOULANGER, ancien maire de Villeneuve-la-Garenne.

ARTICLE 2 : Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera notifiée à l'intéressé et dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 4 mars 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>